REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
AUTORITE NATIONALE INDEPENDANTE DES ELECTIONS

COMMUNIQUE

Dans le cadre des préparatifs pour l'élection des membres de l'Assemblée Populaire Nationale, du 12 juin 2021, et conformément à l'ordonnance n°21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, et du décret exécutif n°14-152 du 30 avril 2014 et la décision du Président de l'Autorité Nationale Indépendante des Elections n°196 du 19 avril 2021, relative aux modalités d'accrédation des journalistes professionnels exerçant pour le compte d'un organe de droit étranger, l'ANIE porte à la connaissance des médias étrangers souhaitant couvrir l'élection des membres de l'Assemblée Populaire Nationale que la période de réception des demandes d'accrédation temporaire est ouverte du **mercredi 28 avril 2021 au vendredi 28 mai 2021**.

L'ANIE délivre dans ce cadre, des accréditations à titre temporaire aux journalistes professionnels exerçant pour le compte d'un organe de droit étranger à l'occasion de l'élection des membres de l'Assemblée Populaire Nationale.

Le dossier relatif à la demande d'accréditation des journalistes professionnels de nationalité Algérienne ou de nationalité étrangère devant exercer en Algérie pour le compte d'un organe de droit étranger, à titre temporaire, en qualité d'envoyés spéciaux est déposé auprès de la mission diplomatique ou de la représentation consulaire Algérienne du pays ou est établi le siège social de l'organe employeur.

Le dossier d'accréditation est constitué des pièces suivantes :

- Une demande émanant de l'organe employeur du journaliste professionnel ;
- Un formulaire d'informations pour accréditation temporaire (copie en annexe) et disponible sur le site web de l'ANIE ;
- Un formulaire de demande de visa disponible sur le site web du ministère des Affaires Etrangères et des représentations diplomatiques et consulaires Algérienne à l'étranger, dûment rempli par l'intéressé ;
- Une photocopie de la carte professionnelle de l'intéressé ;
- Deux (2) photos d'identité ;
- Une photocopie du passeport du journaliste ;
- La liste du matériel technique.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
السلطة الوطنية المستقلة للانتخابات

بطاقة المعلومات

بغرض الاعتماد المؤقت للصحفيين الممارسين لصالح هيئة إعلامية

خاضعة لقانون أجنبي بمناسبة انتخاب أعضاء المجلس الشعبي الوطني

ليوم 12 جوان 2021

NOM :	.....	الاسم:
PRENOM :	.....	اللقب:
DATE ET LIEU DE NAISSANCE :	.....	تاريخ و مكان الميلاد:
ADRESSE :	.....	العنوان:
	.....	
NATIONALITE :	.....	الجنسية:
QUALITE :	.....	الصفة:
ORGANISME EMPLOYEUR :	.....	الهيئة المستخدمة:
NUMERO DE PIECE D'IDENTITE OU DE LA CARTE DE RESIDENCE OU LE PASSEPORT :	.....	رقم بطاقة الهوية أو جواز السفر:
DATE D'ETABLISSEMENT DE LA PIECE D'IDENTITE PRESENTE :	.....	تاريخ صدور بطاقة الهوية المقدمة
ADRESSE DE LA RESIDENCE EN ALGERIE :	.....	العنوان خلال الإقامة في الجزائر
DURE DU SEJOUR EN ALGERIE :	.....	مدة الإقامة بالجزائر

التوقيع

Signature